G1467/1°

ESSAI

SUR

LES EFFETS DES ÉMÉTIQUES,

PRÉSENTÉ ET SOUTENU

A L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE MONTPELLIER,

Le Messidor an XII ;

Par PIERRE-LOUIS FOUR, *de la Roquebrou, Département du Cantal ;*

POUR OBTENIR LE TITRE DE DOCTEUR EN MÉDECINE.

Vaglia il buon voler, s'altro non lice.
TASSONI, *Secchia rapita.*

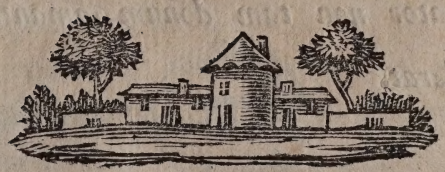

A MONTPELLIER,
Chez COUCOURDAN, Imprimeur de l'École de Médecine, au bout de la descente du Cannau, rue du Berger, N°. 127.

A MON PÈRE ET A MA MÈRE.

Je vous dédie cet essai, dans la douce persuasion que vous trouverez à le recevoir le même plaisir que j'éprouve en vous l'offrant.

ABPATRUO MEO J. B. FOUR,
SACERDOTI.

Prudens amator non tam donum amantis quam dantis amorem considerat.

WELLCOME HISTORICAL MEDICAL LIBRARY
31394

P. L. FOUR.

ESSAI

SUR

LES EFFETS DES ÉMÉTIQUES.

ON entend par émétique ou vomitif, toute substance propre à faire vomir; je pourrais même rendre l'idée plus générale, et comprendre sous cette dénomination tous les moyens propres à exciter le vomissement; car, outre les différens médicamens adaptés à cet usage, on a d'autres ressources pour le produire, comme la boisson d'eau tiède, la promenade en voiture, la station sur un pont en fixant attentivement le torrent qui passe dessous avec rapidité, des pirouettes continuées quelque temps etc.

Il paraît, d'après le rapport des anciens, que l'usage des émétiques était regardé parmi eux comme un très-bon moyen hygiététique, et qu'on les employait très-souvent sous ce point de vue d'utilité. *Hérodote*, en parlant des Égyptiens, dit qu'ils étaient dans l'usage de se purger tous les mois par des vomitifs et des lavemens, et il ajoute que ces peuples jouissaient d'une constitution très-saine (1).

Les Grecs du tems d'*Hippocrate* étaient aussi dans l'usage de prendre des émétiques pour se conserver la santé; mais ce médecin paraît n'avoir pas été le partisan de cette coutume; car en prescrivant des règles d'hygiène dans son livre *de dieta*, liv. 3, il a dit: *vomitibus nisi si qua repletio contingat, utendum non est.*

L'usage des vomitifs dans la plus parfaite santé, a cependant été continué depuis cette sage maxime d'*Hippocrate*; les romains s'en servaient journellement avant et après le repas (2), tant pour se préparer à mieux manger; que

---

(1) J'ai remarqué, dit *Hérodote*, que ceux qui habitent cette partie d'Égypte, qui est la plus petite de toutes, ont l'esprit beaucoup meilleur que tous les autres hommes que j'ai vus. Voici le régime qu'ils observent: ils se purgent tous les mois, trois jours durant, par des vomitoires et des lavemens pour se conserver la santé; estimant que toutes les maladies des hommes sont engendrées par les viandes qui les nourrissent. En effet, après les Lybiens, il n'y a point d'hommes sur la terre qui soient plus sains que les Égyptiens.

(2) *Martial*, lib. 7, epigr. 66, dit, en parlant d'un de ses contemporains: *nec cœnat prius, aut recombit ante quam septem vomuit meros deunces.*

pour prévenir les accidens qui accompagnent la trop grande réplétion. On cite un Vitellius qui, quoique fameux glouton, avait conservé sa vie par l'usage des émétiques après le repas, tandis que ses compagnons de débauche, qui n'avaient pas pris les mêmes précautions, étaient tous morts victimes de leurs excès continuels. Il paraît, d'après *Sénéque*, qu'ils trouvaient une sorte de plaisir à vomir après le repas ; ils prennent un vomitif, dit cet auteur, afin de mieux manger, et ils mangent afin de prendre un vomitif. *Ciceron*, dans une lettre à *Atticus*, l'an 708 de Rome, dit que *César* est venu chez lui, et qu'avant le soupé (*cena*) seul repas que faisaient les Romains, il s'est promené, a été au bain et a vomi, ce qui l'a disposé, dit-il, à bien boire et bien manger.

Celse nous rapporte qu'*Asclépiade*, dans son livre sur l'hygiène, a rejeté le vomissement (1), et il paraît lui-même en avoir blâmé l'usage journalier (2); car dans ses préceptes sur l'emploi des émétiques, après avoir parlé des saisons pendant lesquelles il convient de les donner, du tempérament de ceux qui doivent en faire usage, et des circons-

---

(1) *Pline* rapporte la même chose, lib. 26, cap. 3, de *Asclépiade illo nobilitato medendi peritia. Damnavit merito et vomitiones tunc supra modum frequentes.*

(2) *Ejectum esse ab Asclepiade vomitum in eo volumine, quod de tuenda sanitate composuit, video : neque reprehendo si offensus est eorum consuetudine, qui quotidiè ejiciendo vorandi facultatem moliuntur.* (*Celsus, de re medica, lib.* 1, *cap.* 3.)

tances les plus favorables à leur administration, il ajoute : *commoneo tamen, ne quis, qui valere et senescere volet, hoc quotidianum habeat.*

C'est sans doute cet usage fréquent des vomitifs qui était cause de la facilité avec laquelle une boisson un peu copieuse déterminait chez les Romains ces vomissemens que leur ont tant reproché, dans plusieurs endroits de leurs ouvrages, les écrivains de ce temps, tels que *Sénéque* (1), *Juvenal* (2), *Martial* (3) et d'autres (*a*).

Il paraît que si les anciens prodiguaient l'émétique dans

---

(1) *Epist.* 95. *Æque invitis ingesta visceribus per os reddunt, et vinum omne vomitu remetiuntur: æque nivem rodunt, solatium stomachi estuantis.*

Et lib. de providentia, cap. 3 : *hi quicquid biberint vomitu remetiuntur tristes, et bilem suam regustantes.*

(2) *Ad. V.* 431 *sat.* 6. *Post vomitum bibit. Et deïnde bibendo vomit; et vomendo demo bibit.*

(3) *Lib.* 7, *epigr.* 89. *Ille fide summa testæ, data vina remensus reddidit œnophori pondera plena sui.*

(*a*) Je crois que l'habitude d'un organe à une action quelconque le met dans une telle disposition, qu'on peut à volonté par le plus petit moyen d'excitation lui faire reproduire cette même action. Ainsi, je ne suis pas surpris comme *Richerand*, que *Cullen* ait vu des personnes tellement habituées à se faire vomir, qu'un vingtième de grain d'émétique suffisait pour faire entrer leur estomac en convulsion ; je serais surpris, si au contraire les personnes dont parle le médecin Anglais, eussent employé des excitans plus forts pour déterminer leur estomac à un acte auquel il était si apte.

leur hygiène, en revanche ils en resserraient dans des bornes fort étroites l'emploi thérapeutique, ils ne s'en servaient guères que dans certaines maladies chroniques ; ils le regardaient alors comme très-propre à frapper un grand coup, qui, en changeant l'habitude du corps pût en même temps réveiller les forces de la nature, afin que prenant le dessus, elles combattissent victorieusement la disposition morbifique. C'est en effet dans les maladies chroniques, lorsque la nature a contracté une longue habitude à une certaine manière d'être, ou lorsqu'elle a perdu son pouvoir, qu'il faut les plus grands moyens de la part du médecin, ou pour la remettre dans le droit chemin, ou pour réveiller ses forces et la rendre capable de réagir contre la maladie qui l'a si long-temps opprimée.

Les émétiques sont aujourd'hui totalement bannis de notre hygiène, on se contente de les employer dans la thérapeutique et la prophylactique; l'usage dans ces deux circonstances en est très-étendu et l'utilité bien avérée ; lorsqu'une main habile sait les dispenser à propos, on peut par leur emploi prévenir une infinité de maladies prêtes à éclore et en étouffer dès leur naissance une multitude d'autres déjà déclarées, comme ledit *Grimaud* dans son cours de fièvres. « Si la maladie, dit cet auteur, n'avait qu'une existence fugi-
» tive et légère, si elle était encore dans l'acte de sa pro-
» duction et que cette production qui s'avance dépendit de
» quelque cause évidente et manifeste, alors les moyens
» qui emporteraient cette cause, emporteraient aussi la
» maladie, non pas en agissant formellement contre cette

» maladie même, mais en enrayant, en fixant le progrès » qui va l'établir.

» Ainsi, il est peu de maladies, peut-être même n'en » est-il point qui ne puisse dépendre d'une affection de » l'estomac ; or, quand cette affection de l'estomac est une » collection d'humeurs dépravées qui flottent librement dans » sa cavité ; (ce qui doit être rangé dans la classe des » causes extérieures) l'émétique donné dès le principe, » peut emporter tout d'un coup des maladies fort différen- » tes en apparence, mais il faut pour cela que ces maladies » soient encore sous la dépendance de la cause manifeste.

Grimaud paraît n'avoir eu ici égard qu'à la propriété évacuante des émétiques, puisqu'il en borne l'utilité aux cas où la cause de la maladie dépendrait d'une collection d'humeurs dépravées dans l'estomac ; je pense que l'émétique peut enrayer les progrès de beaucoup de maladies qui ne dépendraient nullement d'une cause matérielle résidant dans le ventricule, soit en corrigeant les vices de la sensibilité, soit en chassant par les sueurs divers miasmes contagieux introduits dans le corps.

L'effet le plus apparent des émétiques et le seul que le peuple le croit capable de produire, est l'évacuation par la bouche des matières contenues dans l'estomac et une partie des intestins ; mais l'œil observateur du médecin s'est apperçu que la puissance s'en étend plus loin ; il a vu que les efforts de celui qui vomissait produisaient une secousse générale, effet mécanique résultant de la contraction des muscles qui servent à la respiration, de ceux du bas-ventre ;

du diaphragme, de l'estomac ; secousse qui devient utile dans certains cas pathologiques, qui peut être quelquefois nécessaire, et qui ne peut être produite d'une manière plus avantageuse que par l'administration d'un émétique. On a reconnu encore dans les vomitifs la propriété d'exciter ; c'est-à-dire, de stimuler les forces vitales dans les parties où elles peuvent être languissantes, en secouant cette partie, en l'avertissant, pour ainsi dire, qu'elle a besoin de déployer son énergie pour repousser les agens qui tendent à sa destruction et résister à leur influence pernicieuse. On s'est apperçu que les émétiques établissaient un centre de fluxion sur l'estomac et devenaient par là de puissans révulsifs par rapport à d'autres organes (1). La vertu sudorifique des vomitifs a aussi été apperçue par le médecin. Peu de médicamens, en effet, jouissent à un degré aussi éminent de la propriété de porter les forces vers la périphérie du corps.

Nous reconnaissons donc cinq propriétés principales dans les émétiques. La première est la propriété évacuante ; la seconde est celle de produire une secousse ; la troisième celle d'exciter ; la quatrième celle de faire révulsion, et la cinquième celle de porter les forces à la peau. Toutes leurs autres propriétés dérivent de ces cinq principales. Ainsi ils deviennent expectorans dans certaines circonstances en

---

(1) Personne n'ignore que le meilleur moyen d'arrêter une fluxion qui se forme vers une partie du corps quelconque, est d'en établir une plus forte sur une autre partie éloignée de la première.

excitant les poumons et leur donnant par là assez de force pour se débarrasser des sucs qui les engouent ; ils sont employés dans les engorgemens des viscères du bas - ventre. Les appellera-t-on pour cela fondans ? Ils n'agissent dans ce cas-ci, comme dans le précédent, qu'en excitant les organes engorgés : il en est de même de tous les autres cas où les émétiques sont employés ; ils produisent différens effets qui se rapportent toujours directement à une des cinq propriétés que je leur ai attribué précédemment. C'est en parcourant successivement ces propriétés que je vais examiner les émétiques. Puisse cet essai ne pas démériter l'indulgence ordinaire des Professeurs à l'examen desquels il doit être soumis.

J'ai dit que les émétiques jouissaient d'une propriété évacuante, qu'ils font vomir (1), et sous ce rapport ils sont utiles toutes les fois qu'une matière morbifique réside dans l'estomac (à quelques modifications près). Le premier cas de cette nature dans lequel nous avons une certitude complète que la cause de la maladie est un corps étranger gissant dans l'estomac, est l'empoisonnement ; alors l'indication la plus pressante est de chasser promptement le corps vénéneux avant qu'il ait pu produire ses ravages. L'admi-

---

(1) Je dis que les émétiques font vomir, mais je me garde bien de vouloir expliquer comment ils produisent cet effet. Si quelqu'un me le demandait, je croirais que la réponse la plus raisonnable à lui faire serait celle de l'Argan de Molière, *quia est in eis virtus vomitiva.*

nistration d'un émétique est le moyen le plus sûr et le plus prompt de les prévenir (1). Dans les cas d'indigestion, soit par la trop grande réplétion de l'estomac, soit par la mauvaise qualité des alimens qu'on y a introduits, on donne un émétique, qui, en faisant vomir, débarrasse promptement l'estomac du poids qui le surchargeait, s'oppose, en évacuant promptement, à ce que les sucs des mauvais alimens qu'on a pris, passant dans les secondes voies, soient employés à la nutrition. C'est encore comme écacuans que les émétiques sont employés dans les affections qui dépendent d'un foyer gastrique dans les premières voies, comme les fièvres gastriques simples, les rhumatismes gastriques accompagnant les fièvres de ce genre, ou seulement étant la suite du mauvais traitement de celles-ci, comme le dit *Grimaud* (2). Il est des fièvres puerpérales gastriques qui exigent le plus promptement possible l'administration d'un émétique, qui agit, dit *Grimaud*, en évacuant les matières saburrales contenues dans les premières voies, et enlève ainsi la cause de la maladie. Je crois qu'il agit dans ce cas d'une manière plus efficace comme révulsif. On traite les fièvres gastriques bilieuses par les émétiques ; il est même absolument nécessaire de les mettre en usage lorsque cette

---

(1) Je dois observer qne lorsque le poison a déterminé snr l'estomac une irritation violente, il faut bien se garder d'administrer un émétique, qui ne ferait qu'empirer le mal être de l'empoisonné.

(2) Cours de fièvres.

maladie a acquis un certain degré d'intensité. *Tissot*, dans sa description de la fièvre de Lausanne, qui était de la nature de celles dont je parle ici, a observé que l'omission de l'émétique dans le principe de la maladie déterminait vers la fin des flux de ventre très-pernicieux dans cette circonstance, en affaiblissant un corps qui n'était déjà que trop faible. Les observations de ce genre, qui sont fort multipliées, rendent très-fondé le reproche que fait *Grimaud* à *de Haen*, d'avoir trop généralement regardé comme funeste l'emploi des émétiques dans le commencement des fièvres aiguës. On administre les vomitifs dans les fièvres pituiteuses; c'est là du moins la pratique de *Sarcone*, dans celle qu'il décrit. Dès qu'elle attaquait les premières voies, il ordonnait un émétique dont l'effet avantageux se bornait à l'évacuation qu'il produisait. On fait vomir encore avec succès dans les péripneumonies gastriques pituiteues, et dans une sorte de toux qui règne souvent pendant la constitution de cette même péripneumonie. Mais dans ce dernier cas, pour obtenir de bons effets du vomissement, il faut y avoir recours dès le principe de la maladie. On emploie encore les émétiques dans les fièvres continues, soit simples, soit putrides, parce qu'elles sont souvent accompagnées ou entretenues par une matière saburrale, comme le dit *Desbois* de *Rochefort* dans sa matière médicale.

Il serait trop long de parcourir successivement toutes les maladies dans lesquelles les émétiques sont employés comme évacuans (1) : j'en ai rapporté quelques-unes dans lesquelles

(1) J'ajouterai seulement que la présence de la saburre dans les premières voies donne naissance à une infinité de maladies qui exigent la

c'est à ce titre qu'on les donne ; je vais à présent m'occuper de celles dans lesquelles on les administre comme secouans, c'est-à-dire, que je vais examiner dans quels cas la secousse produite par le vomissement peut être utile.

La secousse dont il s'agit ici est purement mécanique, comme je l'ai déjà observé; ses effets seraient les mêmes dans un être doué de vie et dans un automate, supposé qu'on pût la déterminer sur cette machine. Dans l'un et dans l'autre elle ne servirait qu'à rompre la construction physique des parties les plus délicates de l'ouvrage, et ne diffère de celle que produiraient de grands mouvemens, qu'en ce qu'elle agit plus spécialement sur des parties qui ne sont guère sous la dépendance de ces mêmes mouvemens. Il est pourtant des cas pathologiques dans lesquels cette secousse peut être très-avantageuse, tels que l'angine membraneuse ; maladie à laquelle sont quelquefois sujets les enfans, et dans laquelle il se forme une espèce de membrane contre nature qui tapisse l'intérieur de la trachée : la secousse que produit alors l'émétique sert à rompre cette membrane, qui pourrait suffoquer le malade en bouchant entièrement l'entrée de l'air dans le poumon. Cet ébranlement est encore utile lorsqu'on a reconnu l'existence d'une vomique, pour rompre la poche

---

plus grande attention de la part du médecin, pour en reconnaître et combattre la cause, sans avoir égard aux symptômes ; une erreur de sa part rend longues, douloureuses, et quelquefois mortelles des affections qui eussent disparu complétement par l'administration d'un émétique.

qui contient le pus et en permettre la sortie. Il est encore un autre cas dans lequel on peut employer l'émétique à titre de secouant, avec quelque avantage ; c'est lorsqu'après la réduction d'une hernie il survient des vomissemens et des coliques occasionnées par la présence insolite d'une partie d'intestin dans l'abdomen (1). Lorsque ceci arrive on cherche, par tous les moyens possibles à faire ressortir l'intestin qui formait la hernie ; et un de ceux qui réussissent le mieux est l'administration d'un émétique, qui, en déterminant une contraction des muscles abdominaux, fait éprouver aux intestins une compression assez forte pour les obliger à s'échapper de la cavité qui les renfermait par l'endroit qui leur offre le moins de résistance.

Je crois que ce n'est qu'à cause de leur effet secouant que les anciens ont regardé l'emploi des vomitifs comme un très-bon moyen gymnastique propre à fortifier l'estomac. En effet, si les frictions sur l'épigastre donnent du ton à ce viscère, pourquoi un ordre de mouvemens qui agit plus directement sur lui, ne le fortifierait-il pas aussi ?

Cette propriété secouante forme beaucoup plus de contre-indications que d'indications dans l'emploi des vomitifs. Sans préciser les cas où en secouant ils deviennent dangereux,

---

(1) La longue habitude à une certaine manière d'être qui dans le principe était maladive, devient souvent si nécessaire, qu'on ne peut la changer sans exposer l'individu qui en est affecté aux accidens les plus graves. Les cas de cette nature sont très-multipliés, et celui que je cite ici au sujet des hernies arrive assez souvent.

je m'arrêterai à un seul, la grossesse. On est revenu aujourd'hui du préjugé de croire la gestation une contre indication absolue des émétiques, et on est tombé dans un extrême entièrement opposé, et peut-être plus blâmable que le premier. Les partisans de celui-ci nous disent qu'on voit un grand nombre de femmes grosses vomir avec beaucoup d'efforts, sans que cela nuise au fœtus. Mais je pense qu'il y a bien de la différence entre le vomissement spontanée et celui que l'art procure. Le premier se fait sans nulle secousse, et cela doit être, puisque c'est le travail de la nature elle-même qui le produit, et que toute l'organisation s'y prête avec facilité : au contraire, pour que le second ait lieu, il faut intervertir toutes les fonctions animales; ce qui ne peut se faire sans les efforts les plus violens. Ainsi je crois qu'entre ces deux excès la parcimonie et la prodigalité des émétiques dans le tems de la grossesse, entre ces deux excès, dis-je, se trouve la bonne méthode. Il faut, pour administrer un vomitif à une femme enceinte, que le bien qu'on doit tirer de son effet puisse compenser les dangers de la secousse qu'il procure; mais il ne faut pas aussi, crainte d'avortement, en négliger l'emploi dans les cas urgens, *sunt certi denique fines.*

Les émétiques déterminent sur l'estomac une excitation qui s'irradie sympathiquement sur tous les systèmes du corps animal ; car nous savons qu'il existe une sympathie entre les organes similaires qui sont liés en système particulier et qu'il en existe une de même entre les organes formant différens systèmes. Cette sympathie plus remarquable, plus puis-

sante entre certains organes qu'entre d'autres, n'en existe pas moins entre tous ceux qui composent l'économie animale. Je crois que les organes digestifs, principalement l'estomac, sont ceux dont les affections s'irradient plus généralement et plus promptement sur tous les autres systèmes ; et je pense que cela vient de la correspondance habituelle, si je puis me servir de ce terme, dans laquelle leur genre de fonctions les entretient sans cesse avec le reste du corps. Cette facilité de faire participer à ses affections les autres systèmes de l'organisation, est ce qui a engagé les médecins à imprimer à l'estomac les modifications qu'on veut faire éprouver sympathiquement à tout autre organe ; et si ce viscère n'est pas lui-même affecté de ces modifications, c'est qu'il jouit d'un degré de force vitale suffisant pour le remettre bien vîte dans l'équilibre nécessaire au bon état de l'animal.

En excitant, les émétiques deviennent toniques ; et dans beaucoup de cas où ils sont employés à titre d'évacuans, après avoir agi de cette manière, ils achèvent la guérison en fortifiant les organes sur lesquels ils agissent.

Toutes les fois qu'on veut par les émétiques exciter les forces languissantes d'un organe ou d'un système entier de fonctions, on administre ce remède à petites doses, de manière à ne pas produire le vomissement, mais seulement des nausées. On a par ce moyen obtenu des effets que de plus fortes doses n'avaient pu produire (1).

---

(1) Voyez à ce sujet le mémoire de M. Alexandre Thompson, médecin à Montrose, inséré dans la collection de ceux de la Société d'Édimbourg.

On emploie les émétiques comme excitans dans les obstructions des viscères du bas-ventre, dans les langueurs des organes digestifs, dans le traitement des poulains, des tumeurs blanches des articulations ; dans celui du scorbut il faut, dit *Selle*, bien souvent non-seulement corriger les humeurs, mais encore désobstruer l'engorgement des viscères abdominaux ; ce qu'on peut faire avantageusement en employant les vomitifs *fracta dosi* : dans les maladies rebelles de la peau, le système lymphatique péchant par inertie, est stimulé par l'emploi des émétiques ; dans les angines muqueuses leur excitation détermine assez de force dans les amygdales et les autres parties de la bouche, pour qu'elles puissent se dégorger et rétablir ainsi la liberté de la déglutition : on voit souvent se manifester dans de vieux ulcères un commencement de gangrène, qu'on arrête subitement en excitant par les vomitifs le principe de vie qui s'éteignait dans la partie malade : dans l'apopléxie séreuse, nul remède n'est plus propre à exciter sympathiquement les membranes du cerveau et le cerveau lui-même, qui dans cette maladie a entièrement perdu son ressort.

En excitant l'estomac les émétiques établissent sur ce viscère un centre de fluxion qui les rend de puissans révulsifs soit pour détourner une fluxion qui se forme sur une autre partie, soit pour rompre les constrictions spasmodiques fixées sur un endroit quelconque.

Ainsi dans la migraine, dans la manie, dans la mélancolie, ces maladies dépendant d'un spasme sur le cerveau, sont guéries par l'émétique, qui agit en détruisant ce spasme

et en remettant l'équilibre dans les forces. Le Professeur *Vigarous* a bien reconnu l'utilité d'un émétique administré comme révulsif dans l'affection hystérique ; car il a dit, dans son traité des maladies des femmes, en parlant de l'hystéricie, que si cette affection est liée à un état de saburre, comme cela arrive quelquefois, le vomissement est avantageux ; et si la maladie est sans matière, l'émétique produit de bons effets en rompant le spasme fixé sur la matrice. L'utilité d'un vomitif donné dans le fort d'un accès d'asthme a été remarquée par *Rivière* et *Willis*. *Floyer*, par des expériences faites sur lui-même, l'avait aussi reconnu ; *Marc Askenside* conseillait de préférence l'ipécacuanha aux autres vomitifs dans cette maladie ; mais je ne sais pourquoi, puisque lui-même a reconnu que ce n'est qu'en faisant révulsion que les émétiques agissent dans cette circonstance, et que tout autre vomitif jouit de la même propriété révulsive que l'ipécacuanha. Dans les diarrhées entretenues par le refoulement des forces vers les intestins, dans les dyssenteries, on change la direction des mouvemens en administrant un vomitif, qui, comme on le sait, tend à les porter vers les parties supérieures (1). On retire un très-bon effet des émétiques dans les hémorragies qui ont continué longtemps. *Cullen* et *Robinson* disent avoir retiré les meilleurs effets de leur administration dans la ménorragie. *Grimaud*

---

(1) *Longo profluvio alvi detento, spontanea succedens vomitio profluvium solvit. Aph. XV. sect. VI.*

conseille les vomitifs dans les fièvres puerpérales lorsqu'elles dépendent d'une affection gastrique, et alors ils agissent comme évacuans. Je pense qu'ils conviennent dans cette maladie lors même qu'elle ne subit aucune complication matérielle ; car je crois qu'il existe toujours dans le bas-ventre un épanchement laiteux que les émétiques attirent vers l'estomac et évacuent ou par le vomissement ou par les selles.

L'effet révulsif des émétiques est bien reconnu, bien avéré. J'ai cité quelques-unes des circonstances qui exigent leur emploi à ce titre ; mais il en est une infinité d'autres dont je ne parle pas ; beaucoup d'autres encore qu'on ne peut prévoir et auxquelles on ne pense que lorsqu'on les trouve sous les yeux. Mais j'ai dit ce qu'ils peuvent faire, c'est au praticien à savoir choisir les cas où cet effet peut être avantageux.

Lorsqu'une personne est dans l'action de l'émétique, tout son corps se couvre d'une sueur abondante ; ce qui prouve l'effet sudorifique des vomitifs. Cette propriété de faire suer les rend utiles dans la prophylactique des maladies contagieuses pour chasser les miasmes introduits dans le corps par les vaisseaux absorbans ; dans la rougeole et la petite-vérole, pour favoriser l'éruption lorsqu'elle se fait difficilement ; dans les diarrhées provenant d'une suppresssion de transpiration, etc.

Ces différens effets des émétiques étant produits ensemble, occasionnent dans tout le système un ébranlement qui les fait souvent employer comme moyens perturbateurs. Ainsi

les anciens les employaient à ce titre dans certaines maladies chroniques ; ainsi nous les avons vus employés dans le traitement des fièvres intermittentes en les faisant prendre quelque temps avant l'accès, afin de déranger l'ordre des mouvemens fébriles. On les emploie aussi comme perturbateurs dans plusieurs maladies chroniques, etc.

FIN.

ARGUMENTERONT

MM. LES PROFESSEURS

DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE MONTPELLIER.

G. J. RENÉ, Directeur de l'École. . *Médecine légale, et histoire de la Méd*
P. M. Auguste BROUSSONET, Directeur en chef du Jardin. . } *Botanique.*
Ch. L. DUMAS. . . . . } *Anatomie, Physiologie, et Médecine clinique pour les maladies réputées incurables.*
G. J. VIRENQUE. . . . . *Chimie et Pharmacie.*
P. LAFABRIE. . . . . } *Clinique interne.*
J. L. Victor BROUSSONET. .
J. POUTINGON, A. MEJAN. . *Clinique externe.*
J. B. T. BAUMES. . . . . *Nosologie et Pathologie.*
J. N. BERTHE. . . . . *Thérapeutique et Matière médicale.*
J. M. J. VIGAROUS. . . . *Institutions de Médecine et hygiène.*
A. L. MONTABRÉ. . . . . *Médecine opératoire.*
J. SENEAUX. . . . . *Accouchemens.*

PROFESSEURS HONORAIRES.

P. J. BARTHEZ, Médecin du Gouvernement
A. GOUAN, ex-Professeur de Botanique.
H. FOUQUET, ex-Professeur de Clinique interne.
J. A. CHAPTAL, Ministre de l'intérieur, ex-Professeur de Chimie.